



Grandes cultures

N°19
09/06/2026



Animateur filières
Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux
Solana VERA / **Terres Inovia**
s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués
Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : de 6 à 16 feuilles (BBCH 16 – 19).
- **Pyrale** : en progression notamment dans la Vienne.
- **Sésamie** : vol faible excepté son accroissement dans la Vienne.
- **Pucerons** : très faible présence, à surveiller.
- **Héliothis** : faibles captures.
- **Cicadelles vertes** : attaques faibles, surveillez la progression.
- **Chrysomèle du maïs** : nouveau ravageur du maïs en Poitou-Charentes, sa surveillance est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

Céréales à paille

- **Stade** : de grain pâteux-mou à sur-maturité du caryopse (BBCH 85 - 92). Les orges d'hiver sont en cours ou proche de la récolte.

Maladies des épis des céréales

- Ergot, charbon nu et caries : **Signalez tous symptômes douteux.**

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : entre stade limite d'avortement et maturité physiologique.
- **Tordeuses** : les captures se poursuivent.
- **Bruches** : certaines parcelles de pois sont encore en période de risque.
- **Pucerons verts** : non observés.
- **Mildiou** : non observé cette semaine.
- **Complexe ascochyte/bactériose/colletotrichum** : surveiller l'apparition – clé de reconnaissance dans le BSV n°10.

Pois chiches

- **Stade** : entre première gousse visible (R3) et premières graines (R5).
- **Héliothis** : les captures se poursuivent, **à surveiller.**



Maïs

La fraîcheur relative de cette semaine (avec un faible risque d'averses localement) laissera la place à un temps généralement ensoleillé et chaud en fin de semaine.

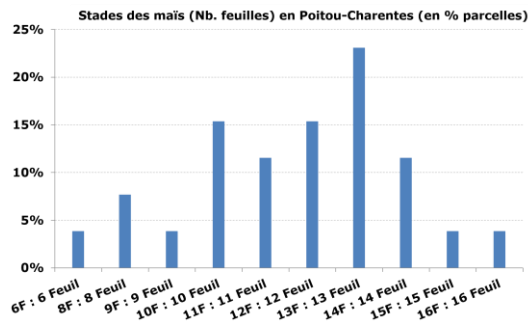
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15
Poitiers	10° / 21° ▶ 15 km/h	10° / 23° ▶ 10 km/h	11° / 25° ▼ 10 km/h	15° / 32° ▲ 20 km/h	18° / 35° ▲ 20 km/h	19° / 35° ▲ 20 km/h
Niort	11° / 21° ▶ 20 km/h	11° / 23° ▶ 15 km/h	12° / 27° ▶ 20 km/h	16° / 33° ▲ 20 km/h	20° / 34° ▲ 20 km/h	19° / 34° ▶ 20 km/h
Saintes	11° / 21° ▶ 20 km/h	11° / 23° ▲ 15 km/h	11° / 28° ▶ 15 km/h	14° / 32° ▲ 20 km/h	18° / 34° ▲ 20 km/h	17° / 31° ▶ 20 km/h
Angoulême	11° / 22° ▶ 20 km/h	10° / 24° ▲ 10 km/h	12° / 28° ▶ 15 km/h	15° / 34° ▶ 20 km/h	17° / 36° ▲ 20 km/h	19° / 34° ▶ 20 km/h

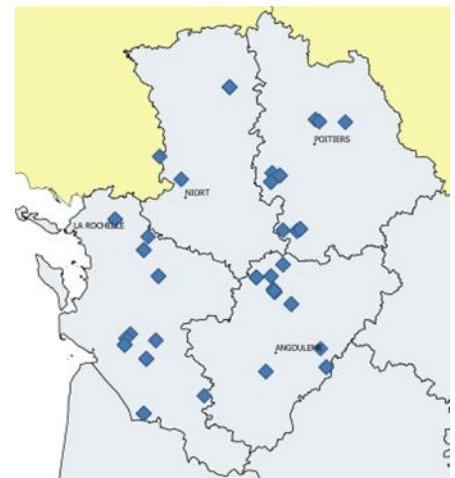
• Stade phénologique

Les stades du maïs ont bien évolué. Les parcelles du réseau sont entre 5 feuilles et 15 feuilles (BBCH 15 – 19).

Les températures de ces derniers jours et les quelques pluies ont été favorables pour le développement du maïs. Les stades du maïs varient de 6 à 16 feuilles et la majorité est entre 10 à 14 feuilles (BBCH 19).



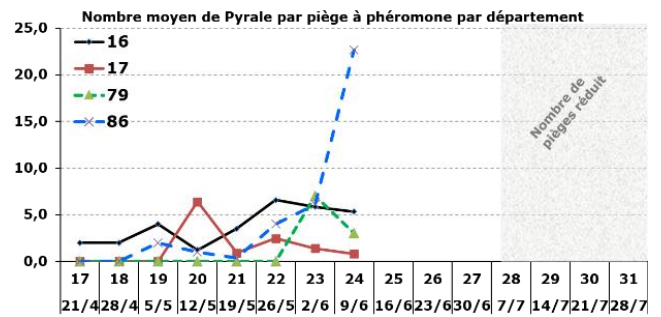
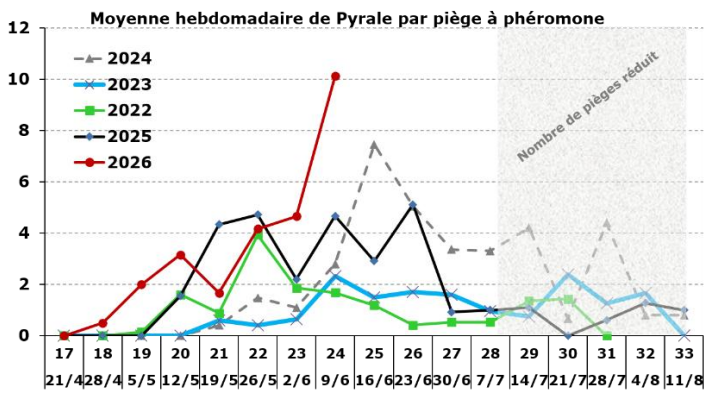
Parcelles du réseau Maïs



• Pyrale

Des captures, entre 2 et 63 papillons, sont enregistrées cette semaine dans 12 des 20 pièges à phéromone. 2 et 9 captures sont enregistrées dans les pièges lumineux respectivement de SAINT-PIERRE-D'AMILLY (17) et de BLANZAY (86). Le niveau de population observé devient très important comparé à celui des précédentes campagnes. Cependant, cette augmentation des populations est surtout observée en Vienne (graphiques ci-dessous).





Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne n'ont pas révélé la présence de pontes de pyrales (photo d'ooplaques de pyrale ci-contre). Cependant, un début de ponte est probablement réalisé dans le sud des Charentes où les 1ères captures ont été plus-tôt.



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit également prendre en compte l'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque

Le vol des pyrales s'est maintenu et de façon soutenue en Vienne. Les prévisions climatiques restent favorables à la poursuite du vol et des pontes de ce ravageur dans l'ensemble des situations.

Le risque pyrale est à considérer également dans la Vienne. La dynamique du vol des jours à venir et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement.



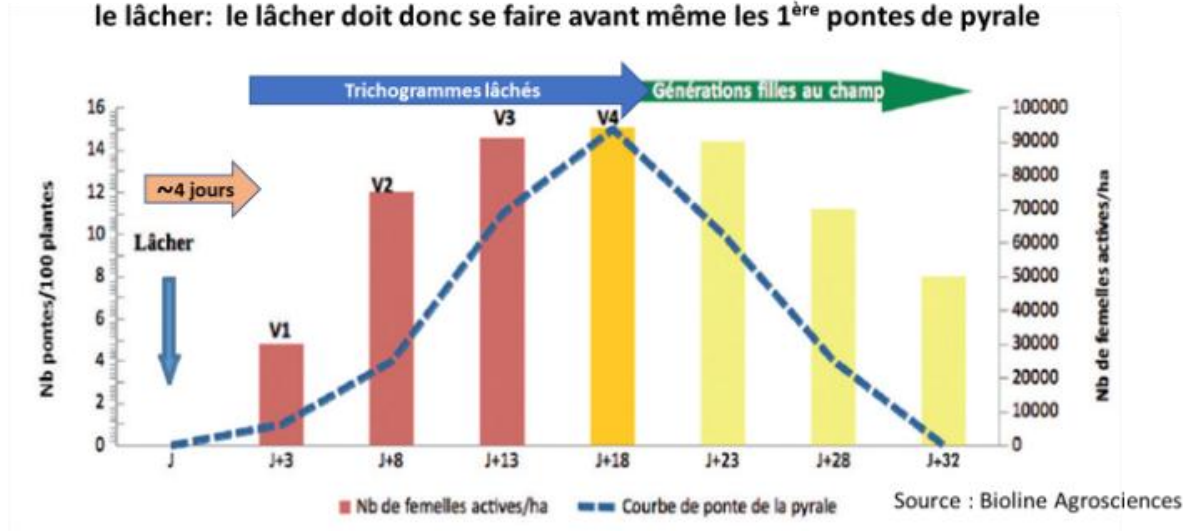
Des produits de biocontrôle existent : ils sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2026-280 datant du 20/05/26. [Téléchargez la liste](#)

Rappel sur l'utilisation des trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

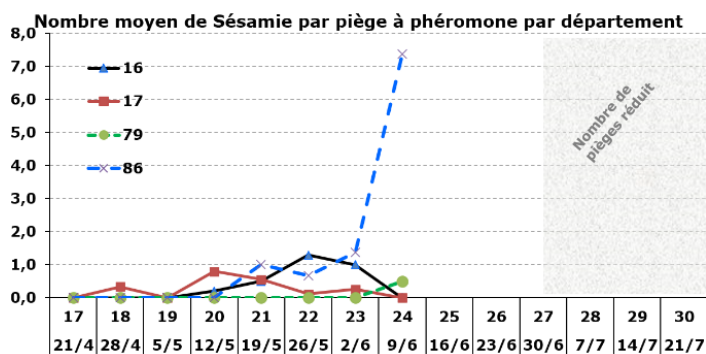
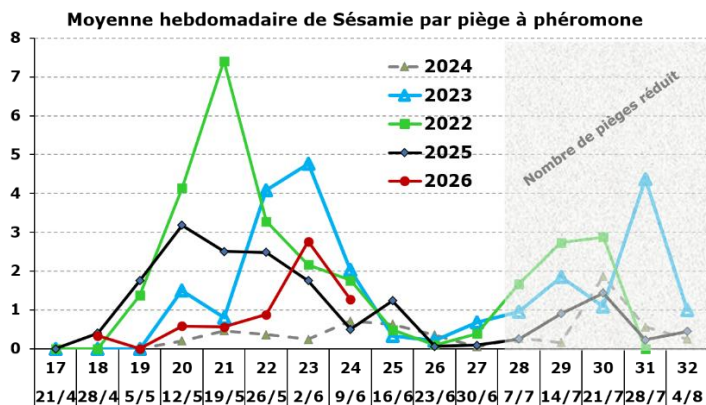
En l'absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie du maïs

Les captures sont notées dans 6 des 20 pièges à phéromone. Ces captures comprises entre 1 à 13 sésamies. Aucune capture n'est enregistrée dans le piège lumineux. Les niveaux de captures sont très faibles dans les Charentes, mais elles restent à des niveaux importants en Vienne.



Informations modèle :

Le modèle de développement de la sésamie (anciennement Nona) indique la réalisation du vol pour 90 % des populations de papillons entre le 27/05 en Charente-Maritime et le 6/06 en Vienne. Le 50 % du vol a été atteint entre le 15/05 en Charente-Maritime et le 26/05 en Vienne

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit également prendre en compte l'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque

Le suivi des pièges confirme une diminution du vol excepté en Vienne où les populations sont localement importantes.

Selon le modèle Sésamie, le pic de vol a été atteint à partir de mi-mai, marquant ainsi le début du développement des larves baladeuses dans la partie sud Poitou-Charentes en premier.

Néanmoins, le suivi des pièges, les attaques observées, ainsi que les indications du modèle incitent à considérer le risque sésamies dans les prochains jours également pour la partie Nord Poitou-Charentes. Le maximum de larves baladeuses (stades privilégiés pour une lutte larvicide) se situe dans 10 à 15 jours (selon les températures) après le pic de vol (=50 % du vol).

Surveillez vos pièges et les dégâts liés aux pieds de pontes.






Des produits de biocontrôle existent : ils sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2026-280 datant du 20/05/26. [Téléchargez la liste.](#)

• Pucerons

Aucune observation ne relève la présence de pucerons sur les maïs.

Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

Le risque est faible actuellement. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller, notamment sur des maïs tardifs, en prenant en compte également la présence des auxiliaires.



• Héliothis sur maïs

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Des captures sont enregistrées cette semaine dans 2 pièges en Vienne : 1 papillon à BLANZAY et 2 à JAUNAY-MARIGNY.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont observés dans les 10 parcelles observées. Ces symptômes sont en progression sur les étages foliaires, mais sans atteindre les derniers étages formés.

Période et seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes de rendement peuvent être significatives lorsque les symptômes atteignent la feuille de l'épi et peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Évaluation du risque :

Les attaques ne concernent généralement que les feuilles basses des plantes ; **le risque est actuellement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

• Autres ravageurs

Taupin : des attaques faibles sont notées dans 3 parcelles.

• Chrysomèle du maïs

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté dans quelques secteurs dans la moitié sud de Poitou-Charentes. Nos conditions pédoclimatiques sont favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement. Il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risque.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle lors des précédentes campagnes montre la progression de ce ravageur sur le territoire et son intérêt pour la lutte. Cette surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 piège par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).

Réseau de surveillance 2026 :

Afin d'élargir la surveillance du ravageur dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime l'implication des maïsiculteurs et des organismes stockeurs est indispensable.

Pour participer à cette surveillance ou vous informer, faites-le savoir par SMS en indiquant votre nom et votre commune au 0760577875.

Excepté les secteurs de sud Charente, les populations observées en Poitou-Charentes sont globalement faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur. La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Céréales à paille

• Stade phénologique et état de la culture

La majorité des blés tendres ont atteint ou dépassé le stade grain pâteux-mou (BBCH 85). Les orges d'hiver sont en cours ou proche de la récolte (BBCH 92).

Dans la majorité des situations de Poitou-Charentes, les céréales suivent un développement normal et la situation sanitaire est satisfaisante pour le moment.

La présence de populations de ray-grass est constatée dans la majorité des parcelles (blé et orge d'hiver) notamment dans les tournières des parcelles.



Maladies des épis des céréales

• Charbon nu

Des attaques de ce champignon peuvent être observées. **La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler** (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.



Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot**, car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**.

Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.



Ergot
(Crédit Photo :
S. Désiré - Fredon64)

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

 **Consultez les fiches suivantes concernant « Ergot du seigle »**

 **du Guide de l'Observateur**

- **Rappel des seuils**

- **Les Fiches accidents des céréales à paille**

- **Les caries du blé**

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



**Grains sains à gauche,
grains cariés à droite**
(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

 **Consultez la fiche « Caries du blé » du Guide de l'Observateur**

IMPORTANT

Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Guide maïs

Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

Un guide de l'Observateur *maïs* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque parasite, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres parasites. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du parasite. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par parasite** : [Guide observateur maïs](#).

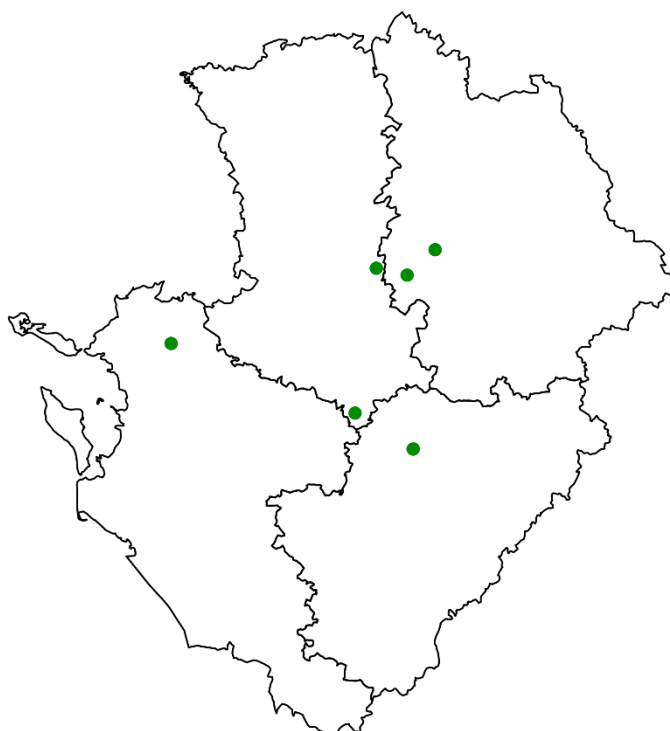
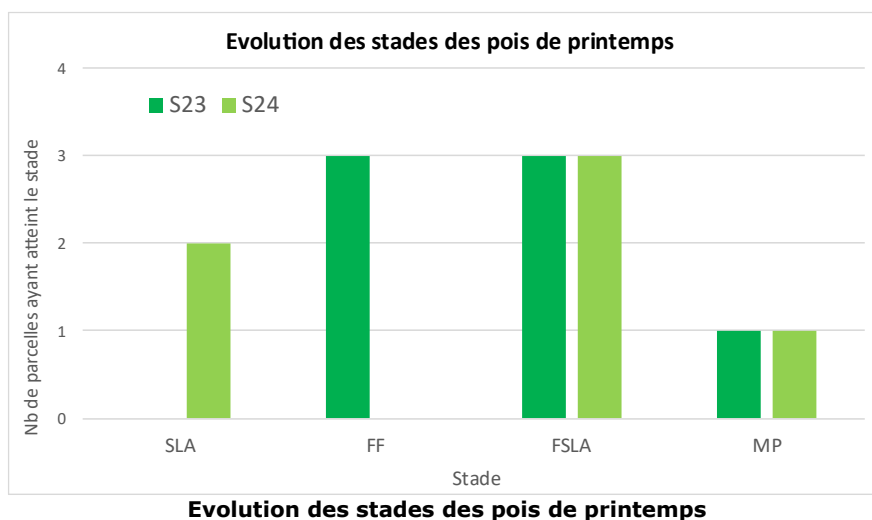


Les notes nationales de biodiversité à découvrir : [Papillons Leurs rôles dans l'agroécosystème](#).

Pois protéagineux de printemps

• Stade

6 parcelles de pois de printemps sont observées cette semaine dans le réseau BSV Poitou-Charentes. La floraison se termine, les stades s'étendent du stade limite d'avortement à maturité physiologique.

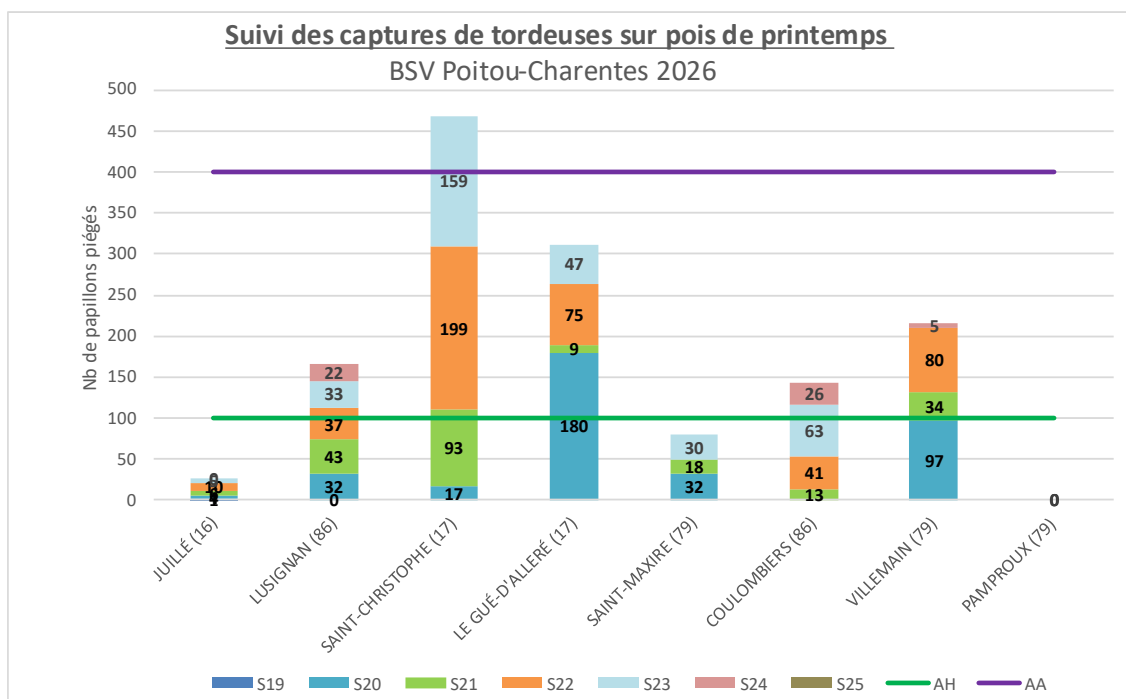


Carte des parcelles de pois de printemps observées du 03 au 09 juin 2026

• Tordeuse du pois

Des tordeuses sont observées dans 5 parcelles relevées cette semaine.

Pensez à suivre régulièrement les captures afin de quantifier les dynamiques de vol.



Evolution des captures de tordeuses

Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**.

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**. Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme faible : la majorité des pois est hors période de risque. Le risque a dû être pris en compte.

- Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Toutes les parcelles de pois de printemps ont dépassé le stade jeune gousse 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque



Le risque est globalement **faible** et peut être considéré comme **modéré** pour les parcelles encore en période de risque.

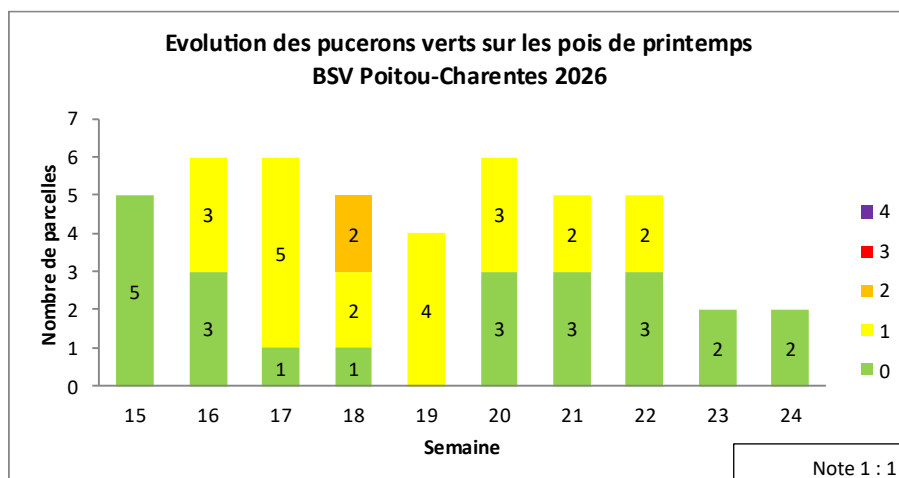


Bruche sur pois de printemps
(FREDON Nouvelle Aquitaine)

• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

Les pucerons verts du pois ne sont pas observés cette semaine dans deux parcelles renseignées.

2 observateurs notent l'expression de viroses dans leur parcelle. Les symptômes sont quelques traces de présence.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante
Note 3 : 21 à 30 pucerons par plante
Note 4 : plus de 30 pucerons par plante

Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Seuil indicatif de risque :

La nuisibilité évolue selon le stade de la plante, le pois étant plus ou moins sensible à la nuisibilité directe mais également indirecte via les viroses. Les jeunes stades restent les plus sensibles.

- **Levée à 6 feuilles : $\geq 10\%$ de plantes avec pucerons**
- **6 feuilles - avant début floraison : $\geq 5-10$ pucerons/plantes**
- **Début floraison - fin floraison + 15 jours : $\geq 20-30$ pucerons/plantes**

Le risque des pucerons est à relativiser au regard de l'activité des auxiliaires constatés (coccinelle, syrphe, parasitoïdes, etc). En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque



Le risque est actuellement faible : les parcelles atteignent la fin de période de risque. La floraison limite l'expression des viroses pour les parcelles encore indemnes mais les dégâts indirects via les viroses sont déjà présents dans certaines parcelles.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) sont également observés dans des parcelles. Ils doivent être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.



Puceron momifié par une guêpe parasitoïde
(Source : FREDON-NA)

• Mildiou du pois

La présence de mildiou (contaminations secondaires) n'est pas observée cette semaine.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque :

Le mildiou doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque

Le risque est **faible**.



Mildiou du pois
(Terres Inovia)

• Complexe ascochytose/bactériose/colletotrichum

L'ascochytose n'est pas observée cette semaine dans les deux parcelles renseignées.

Période de risque :

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque

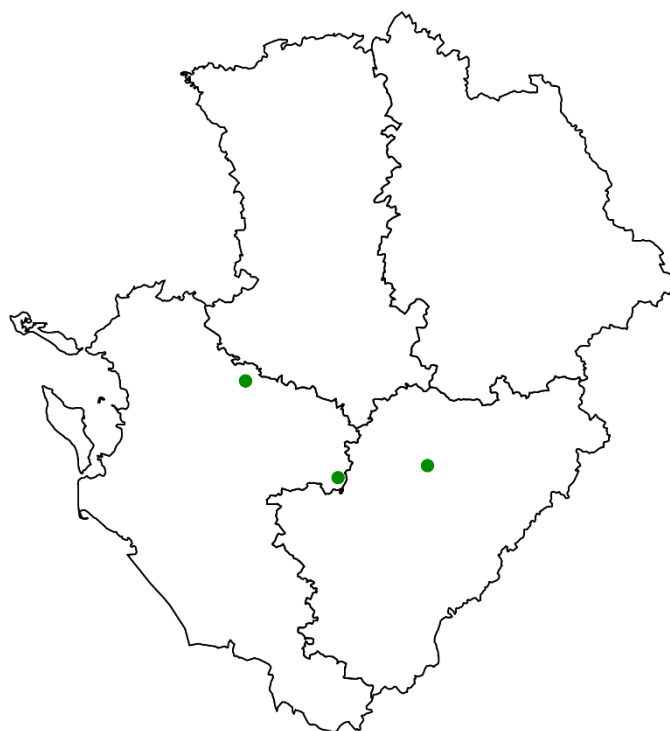
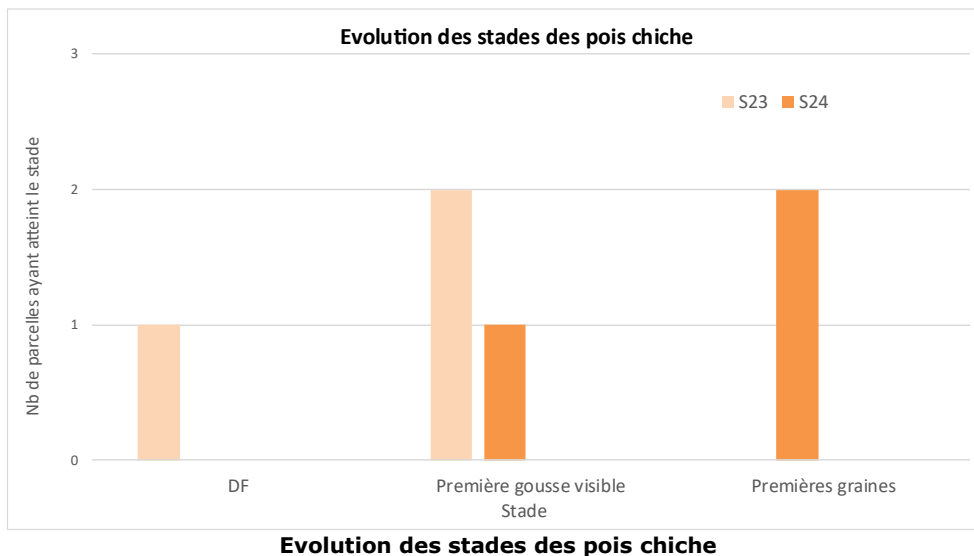
Le risque est **faible** actuellement.

La clé de reconnaissance des maladies aériennes du pois est accessible dans le BSV n°10 pour plus d'informations.

Pois chiche

- **Stade**

Cette semaine, 3 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.
Les parcelles sont entre le stade R3 « première gousse visible » à R5 « premières graines ».

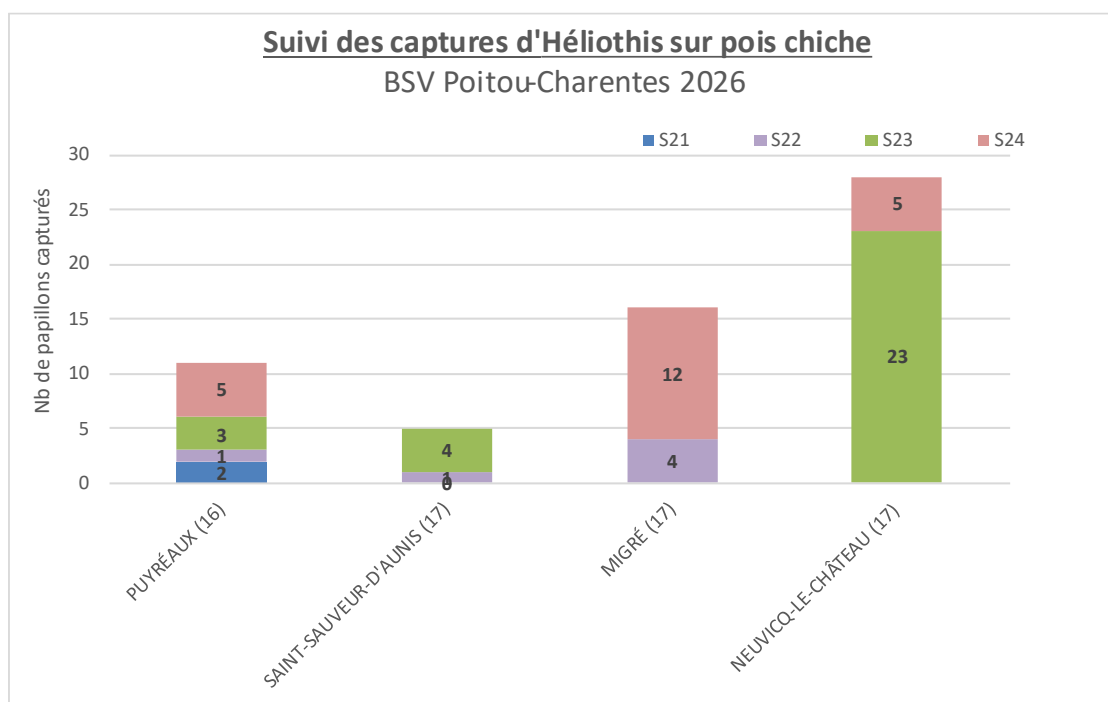


Carte des parcelles de pois chiche observées du 03 au 09 juin 2026

- **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges à phéromones en végétation qui permettent de détecter la présence de papillons et suivre les vols. Les pièges sont en cours de mise en place dans les parcelles. Ils sont à positionner à partir de début floraison.

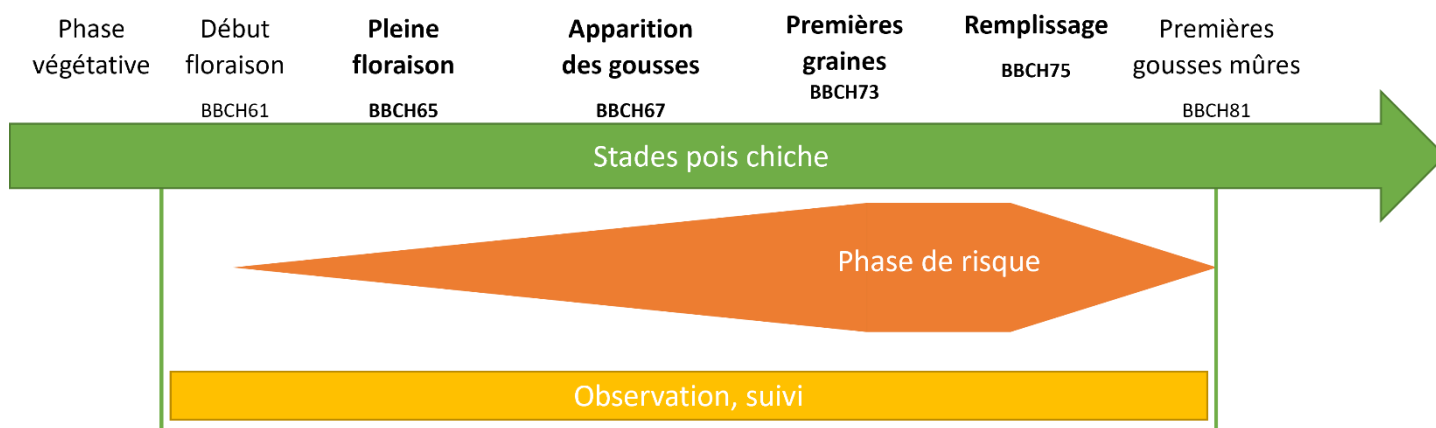
La présence d'Héliothis est relevée dans 3 parcelles du réseau cette semaine. Hors réseau, les premières larves d'héliothis (stade larvaire jeune) sont observées dans des parcelles de pois chiche.



Evolution des captures d'Héliothis



Héliothis : période de risque et de suivi





Papillon d'*H. armigera*
(FREDON NA)



Chenilles d'*H. armigera* dans gousses de pois chiche
(Terres Inovia)

Évaluation du risque



Le risque est **modéré** : les premiers papillons sont capturés et les parcelles de pois chiche sont en période de risque. **Surveillez attentivement les parcelles ayant des captures depuis plusieurs semaines et avec présence de larves.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON N-A, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).